

CATALOGUE DES PRESTATIONS HOSPITALIERS



*Laboratoire Hygiène et
Environnement*

BP 6010
97306 Cayenne Cedex
Guyane française
Téléphone : +594 (0) 594 29 26 10
Télécopie : +594 (0) 594 30 56 81
labolhe@pasteur-cayenne.fr



HORAIRES D'OUVERTURE

Pour tout renseignement : du Lundi au Vendredi de 8h à 17h en continu

Prélèvements et dépôts des échantillons d'eaux : du lundi au jeudi de 8h à 13h

Prélèvements et dépôts des échantillons d'air et de surfaces : du lundi au vendredi de 8h à 13h

Le Laboratoire Hygiène et environnement (LHE) est accrédité COFRAC pour les domaines suivants :

LAB GTA 05 : Analyses physico-chimiques des eaux

LAB GTA 23 : Analyses biologiques et microbiologiques des eaux

Les paramètres réalisés sous accréditation Cofrac sont indiqués par *.

La portée d'accréditation est disponible sur www.cofrac.fr, Accréditation 1-1400.

Le LHE participe à des essais inter-laboratoires.



Les prélèvements doivent être effectués avec des précautions qui varient suivant les paramètres recherchés. N'hésitez pas à nous contacter.

Les délais de mise en analyse, s'ils sont supérieurs à ceux indiqués dans nos procédures internes ou aux délais normatifs pour les paramètres analysés, donnent lieu à des réserves sur les résultats, sans retrait de l'accréditation.

Si vous souhaitez faire réaliser des analyses ne figurant pas sur cette liste, nous étudierons avec vous la possibilité de sous-traitance avec l'un de nos correspondants.

Si vous souhaitez réaliser des prélèvements d'eau, un flaconnage adapté est mis à votre disposition au laboratoire.

Une équipe de préleveurs qualifiés est à votre service pour effectuer ces prélèvements.

Nous proposons également un accompagnement sur mesure de nos clients pour :

- -Répondre à la réglementation au travers de la veille réglementaire et technique
- -S'assurer de la qualité des produits, via :
 - ✓ **Le Conseil**, pour la mise en place de plan de contrôle adapté
 - ✓ **L'Audit**, pour vérifier la conformité aux référentiels applicables.

Détermination des tarifs :

Les tarifs sont présentés en Euros.

La prise en charge de chaque échantillon sera facturée par secteur.

Certaines opérations préalables à la mise sous essai de l'échantillon (filtration, minéralisation) seront facturées en sus.

Lorsque les prestations ont un caractère pluriannuel, un contrat pourra être passé afin de définir les rapports entre le client et le LHE.

Vos Interlocuteurs :

Accueil (du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00)

0594 29 26 10

labolhe@pasteur-cayenne.fr

Mme Stéphanie RAFFESTIN

Responsable du laboratoire

Responsable technique du secteur microbiologie

0594 29 58 11

sraffestin@pasteur-cayenne.fr

M. Gilles SANITE

Responsable adjoint du laboratoire,

Responsable technique du secteur chimie

0594 29 58 13

gsanite@pasteur-cayenne.fr

Mme Pegguy JOSEPH

Chargée de clientèle

0594 29 68 45

pjoseph@pasteur-cayenne.fr

Mme Krystel BRAVO

Ingénieure conseil

0594 29 26 19

kbravo@pasteur-cayenne.fr

faclhe@pasteur-cayenne.fr

Eaux des Centres Hospitaliers

Suivant le document « surveillance microbiologique de l'environnement dans les établissements de santé, guide de bonnes pratiques » CCLIN Sud-ouest, éditions 2016

Les niveaux cibles et les niveaux d'actions, s'ils diffèrent du guide de bonnes pratiques précité, devront être fournis au laboratoire avant la prestation.

- **ENTREE (Eau d'entrée)** Sur devis

- **EUA (Eau aux points d'usage)**
 - Germes aérobies revivifiables à 22°C : dénombrement (NF EN ISO 6222)*
 - Germes aérobies revivifiables à 36°C : dénombrement (NF EN ISO 6222)*
 - Coliformes totaux : Recherche et dénombrement par filtration (NF EN 9308-1:2000)*
 - *Escherichia coli* : Recherche et dénombrement par filtration (NF EN 9308-01:2000)*
 - Entérocoques : Recherche et dénombrement par filtration (NF EN 7899-2)*
 - Bactéries Sulfito-réductrices : Recherche et dénombrement des bactéries et des spores par filtration (NF EN 26461-2)*
 - *Pseudomonas aeruginosa* : Recherche et dénombrement par filtration (NF EN ISO 16266)*
 - Chlore libre (NF EN ISO 7393-2) ou Chlore libre in situ (Méthode interne)
 - Chlore total (NF EN ISO 7393-2) ou Chlore total in situ (Méthode interne)
 - Prise en charge échantillon et flacons

- **EBM (Eau Bactériologiquement Maîtrisée)** Sur devis

- Hémodialyse** Sur devis

- **ESS (Eau pour Soins Standards)**
 - Germes aérobies revivifiables à 22°C : dénombrement (NF EN ISO 6222)*
 - Germes aérobies revivifiables à 36°C : dénombrement (NF EN ISO 6222)*
 - Coliformes totaux : Recherche et dénombrement par filtration (NF EN 9308-1 :2000)*
 - *Pseudomonas aeruginosa* : Recherche et dénombrement par filtration (NF EN ISO 16266)*
 - Prise en charge échantillon et flacons

Légionelles

Suivant l'arrêté du 1er Février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire

-	<i>Exposition du patient (technique « premier jet »)</i>	
	<ul style="list-style-type: none">• Recherche et dénombrement de <i>Legionella spp</i> et <i>Legionella pneumophila</i> (NF T90-431)*• Chlore libre (NF EN ISO 7393-2) ou Chlore libre in situ (Méthode interne)• Chlore total (NF EN ISO 7393-2) ou Chlore total in situ (Méthode interne)• Prise en charge et Flaconnage <p>Si le client demande la température de l'eau – Il lui sera facturé en supplément Identification et sérotypage de <i>Legionella pneumophila</i> si recherche positive – seront facturés en supplément</p>	
-	<i>Après purge</i>	217.35 €
	<ul style="list-style-type: none">• Recherche et dénombrement de <i>Legionella spp</i> et <i>Legionella pneumophila</i> (NF T90-431)*• Chlore libre (NF EN ISO 7393-2) ou Chlore libre in situ (Méthode interne)• Chlore total (NF EN ISO 7393-2) ou Chlore total in situ (Méthode interne)• Température de l'eau in situ (Méthode interne)• Prise en charge et Flaconnage <p>Identification et sérotypage de <i>Legionella pneumophila</i> si recherche positive – seront facturés en supplément</p>	174.70 € 9.50 € 9.50 € 1.45 € 22.20 €

Prélèvements d’Air dans le cadre d’auto surveillance suivant le document « surveillance microbiologique de l’environnement dans les établissements de santé, guide de bonnes pratiques » CCLIN Sud-ouest, éditions 2016

Les niveaux cibles et les niveaux d’actions, s’ils diffèrent du guide de bonnes pratiques précité, devront être fournis au laboratoire avant la prestation.

	Classe M1	Classe M10	Classe M100
	Niveau cible	Niveau cible	Niveau cible
Nombre max d’UFC/m ³	≤ 1	10	100

Par point

-	<i>Prélèvement de 500 L:</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Dénombrement de la flore totale (méthode interne) • Dénombrement des moisissures filamenteuses (Méthode interne) • Prise en charge échantillon
-	<i>Prélèvement de 500 L avec Recherche</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Dénombrement de la flore totale (méthode interne) <ul style="list-style-type: none"> • Recherche de <i>Pseudomonas aeruginosa</i> • Recherche de staphylocoques à coagulase + • Recherche d’entérobactéries • Dénombrement des moisissures filamenteuses (Méthode interne) • Prise en charge échantillon
-	<i>Prélèvement de 1000 L</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Dénombrement de la flore totale (méthode interne) • Dénombrement des moisissures filamenteuses (Méthode interne) • Prise en charge échantillon
-	<i>Prélèvement de 1000 L avec Recherche</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Dénombrement de la flore totale (méthode interne) <ul style="list-style-type: none"> • Recherche de <i>Pseudomonas aeruginosa</i> • Recherche de staphylocoques à coagulase + • Recherche d’entérobactéries • Dénombrement des moisissures filamenteuses (Méthode interne) • Prise en charge échantillon

Note : 3 points de prélèvements par salle sont conseillés dans le document « surveillance microbiologique de l’environnement dans les établissements de santé » CCLIN Sud-ouest, éditions 2016 (p.53 figure 11)

Prélèvements de surface

suivant le document « surveillance microbiologique de l'environnement dans les établissements de santé, guide de bonnes pratiques » CCLIN Sud-ouest, éditions 2016

Les niveaux cibles et les niveaux d'actions, s'ils diffèrent du guide de bonnes pratiques précité, devront être fournis au laboratoire avant la prestation.

Le laboratoire utilise le tableau 30 p.92

Classe de risque ou classe de propreté particulière	Risque 4 ou ISO 5	Risque 3 ou ISO 7	Risque 2 ou ISO 8	Risque 1
Valeurs cibles hors présence humaine / 25 cm ²				
FAR	<1	≤5	≤25	
Aspergillus sp.	<1	<1	<1	*
Micro-organismes indicateurs	<1	<1	<1	

-	<i>Prélèvement par gélose contact</i>
	<ul style="list-style-type: none">• Dénombrement de la flore totale (méthode interne)• Prise en charge échantillon
-	<i>Prélèvement par gélose contact</i>
	<ul style="list-style-type: none">• Dénombrement des moisissures filamenteuses (Méthode interne)• Prise en charge échantillon
-	<i>Prélèvement par gélose contact</i>
	<ul style="list-style-type: none">• Dénombrement de la flore totale (méthode interne)• Dénombrement des moisissures filamenteuses (Méthode interne)• Prise en charge échantillon
-	<i>Prélèvement par gélose contact avec Recherche</i>
	<ul style="list-style-type: none">• Dénombrement de la flore totale (méthode interne)<ul style="list-style-type: none">• Recherche de <i>Pseudomonas aeruginosa</i>• Recherche de staphylocoques à coagulase +• Recherche d'entérobactéries• Dénombrement des moisissures filamenteuses (Méthode interne)• Prise en charge échantillon

Endoscope

-	<i>Par injection d'une solution de décrochage</i>
	<ul style="list-style-type: none">• Dénombrement de la flore totale (méthode interne)• Recherche de <i>Pseudomonas aeruginosa</i>• Recherche de staphylocoques à coagulase +• Recherche d'entérobactéries• Prise en charge échantillon

Note : Les prélèvements d'endoscopes sont réalisés avec l'aide d'une personne de la structure hospitalière, suivant le guide pour le contrôle microbiologique des endoscopes et à la traçabilité en endoscopie DGS/DHOS, CTINILS, de mars 2007 et l'Instruction n°DGOS/PF2/DGS/VSS1/2016/220 du 4 juillet 2016 relative au traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux au sein des lieux de soins.

Laveur endoscope

-	<i>Analyse de l'eau du laveur d'endoscope (ELE)</i>
	<ul style="list-style-type: none">• Germes aérobies revivifiables à 22°C : dénombrement (NF EN ISO 6222)*• Germes aérobies revivifiables à 36°C : dénombrement (NF EN ISO 6222)*• <i>Pseudomonas aeruginosa</i> : Recherche et dénombrement par filtration (NF EN ISO 16266)*• Coliformes totaux : Recherche et dénombrement par filtration (NF EN 9308-1:2000)*• Prise en charge échantillon

Note : Suivant le guide pour le contrôle microbiologique des endoscopes et à la traçabilité en endoscopie DGS/DHOS, CTINILS, de mars 2007

Frais de main d'œuvre

- Heure de prestation préleveur :
- Forfait jour (7h)

Frais de Déplacement

- Cayenne (entre 0 et 10 km)
- Remire-Montjoly, Matoury (max15 km*2 = 30 km)
- Macouria (28 km*2=56 km)
- Kourou (64 km* 2 = 128 km)
- Sinnamary (125 km * 2 = 250 km)
- Mana (233 km *2 = 466 km)
- Saint Laurent (268 km *2 = 536 km)
- Roura (30 km*2 = 60 km)
- Régina (117 km*2 = 234 km)
- Saint-Georges (193 km*2 = 386 km)